



Devis pour une Action de Formation (art L.6313-1 CT)

N° du devis SPÉCIMEN 250H

Association L'Art du Toucher

17 rue Lisfranc 75020 Paris
France

Client

MODÈLE DE DEVIS FORMATION

Date du devis :

03 octobre 2023

Cursus : Formation Cursus Shiatsu Bien-être (ffmbe/ffst)

Désignation	Code Module	Qté	PU	Remise	Montant HT
-------------	-------------	-----	----	--------	------------

Cursus Shiatsu Bien-être 250H Intitulé de la formation : Cursus Shiatsu Bien-etre 250H Nom du bénéficiaire : Mme / M.	SBE	1,00 Unité	0,00	0,00	0,00
--	-----	---------------	------	------	------

Période de réalisation : Du 27/10/2023-26/10/2025
Rythme et Horaires : En discontinue ; Voir sur le programme de chaque module de formation

Formateur(s) : Barbara AUBRY ; Julia METZMACHER ;
Daniele PREMOLI ; formateurs invités

Durée en h : 250 heures
Durée en j : 36 jours

Modalité de déroulement :
Inter-Entreprise en présentiel

Lieu de formation :
Dojo Les Sens du Monde, 17 rue Lisfranc, 75020 Paris
Tout autre espace conforme (Secteur Paris Est)

Shiatsu des polarités / 7 heures Date à venir	MSP	1,00 Unité	150,00	10,00%	135,00
--	-----	---------------	--------	--------	--------

Shiatsu Face et Dos (Niveau 1) / 34 heures Sessions au choix 1) Les 27-29 octobre 2023 2) Les 8-10 décembre 2023 3) Les 23-25 février 2024	S1	1,00 Unité	550,00	10,00%	495,00
--	----	---------------	--------	--------	--------

+ 13 heures de formation théorique + compléments techniques
Les 23-24 mars 2024

Désignation	Code Module	Qté	PU	Remise	Montant HT
Shiatsu des 5 éléments (Niveau 2) 51 heures de formation sur 6 jours et 3 demi-journées Les 19-21 avril & 10-12 mai & 14-16 juin 2024	S2	1,00 Unité	900,00	10,00%	810,00
Shiatsu Kyo-Jitsu (Niveau 3) 49 heures de formation sur 7 jours Les 16-20 septembre & 4-6 octobre 2024	S3	1,00 Unité	930,00	10,00%	837,00
Shiatsu Lecture énergétique / 7 heures Date à venir	SLE	1,00 Unité	150,00	10,00%	135,00
Réflexologie plantaire thaïe / 21 heures Sessions au choix 1) Les 9-11 décembre 2023 2) Les 29-31 mars 2024 3) Les 21-23 juin 2024	RP	1,00 Unité	450,00	10,00%	405,00
Zen Stretching® Niveau 1 / 14 heures Sessions au choix 1) Les 21-22 octobre 2023 2) Les 17-18 février 2024	ZS	1,00 Unité	305,00	10,00%	274,50
Shiatsu sur table / 21 heures Sessions au choix 1) Les 17-19 novembre 2023 2) Les 20-22 janvier 2024 3) Les 17-19 mai 2024	ST	1,00 Unité	450,00	10,00%	405,00
Massage assis (Amma sur chaise) / 15 heures Sessions au choix 1) Les 6-7 janvier 2024 2) Les 16-17 mars 2024 3) Les 1-2 juin 2024	MA	1,00 Unité	350,00	10,00%	315,00
Shiatsu du visage / 14 heures Sessions au choix 1) Les 7-8 décembre 2023 2) Les 27-28 avril 2024	SV	1,00 Unité	300,00	10,00%	270,00
Installation du praticien / 14 heures Les 28-29 juin 2024	INST	1,00 Unité	300,00	10,00%	270,00
2 Supervisions en cours semi-collectif / 2 heures Sur RDV	2SUPV	1,00	140,00	0,00	140,00
2 Séances individuelles / 2 heures Sur RDV	2SEA	1,00	140,00	0,00	140,00
RÉVISIONS SHIATSU "PRATIQUES GUIDÉES" Cours de 3 heures encadrés, en collectif GRATUITS Organisés 1 fois par mois Participation sur réservation	PG	1,00 Unité	0,00	0,00	0,00
Sous-total					4.631,50
Total					4.631,50€

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Montant du 1er module à régler selon les modalités d'une formation à la carte.

Puis, après acceptation du devis et dans le cadre du Contrat d'Engagement, mensualités à régler avant le 10 de chaque mois ; Règlement sur 18 mois ou sur 24 mois selon votre convenance.

Merci de mettre en place le règlement par virement automatique.

Coût d'adhésion annuelle

- ART DU TOUCHER (20.00 €) à payer à l'Art du Toucher
- FFMBE (15.00 €) à payer directement à la Fédération Française de Massages-Bien-être
- FFST (60.00 €) à payer directement à la Fédération Française de Shiatsu Traditionnel

Coût de certification

- Examen théorique écrit de 4 heures : compris
- Accompagnement pour l'écriture de l'étude de cas : compris
- Examen pratique de fin de cursus à régler le jour de l'épreuve : 150.00 €

Objectifs de fin de formation, moyens pédagogiques, techniques, d'encadrement mis en œuvre ; moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action ; sanction de la formation ; moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et dans le cas d'une FOAD : nature des travaux demandés aux stagiaires ; temps estimé pour les réaliser ; modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de FOAD ; moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance, pédagogique et technique mis à disposition du stagiaire : Voir programme de formation en annexe.

Coordonnées bancaires :

Banque: 10278 Guichet N°6050 N° compte : 20053941 Clé: 12

IBAN: FR 76 1027 8060 5000 0200 5394 112 - BIC: CMCIFR2A

Crédit Mutuel, domiciliation CCM Paris 20 ST FARGEAU, 24 rue de la Py, 75020 Paris

Titulaire du compte : Association l'Art du Toucher, 17 rue Lisfranc, 75020 Paris

Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem). Une indemnité complémentaire pourra être réclamée, sur justificatifs, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

Organisme exonéré de TVA (Code général des impôts article 261-4-4°)

ASSOCIATION LOI 1901 - N° Siret : 45323639000036

N° Agrément de formation : 11754040675 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.